



**HAL**  
open science

# Prendre par le sentier à travers le bois ou comment "à travers" (se) fraie un chemin

Dejan Stosic

► **To cite this version:**

Dejan Stosic. Prendre par le sentier à travers le bois ou comment "à travers" (se) fraie un chemin. Prépositions et conjonctions de subordination, May 2001, Timisoara, Roumanie. pp.207-218. halshs-00272902

**HAL Id: halshs-00272902**

**<https://shs.hal.science/halshs-00272902v1>**

Submitted on 13 Apr 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*PRENDRE PAR LE SENTIER À TRAVERS LE BOIS  
OU COMMENT  
À TRAVERS (SE) FRAIE UN CHEMIN\**

Dejan STOSIC

Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique (UMR 5610 – CNRS)  
Université de Toulouse-Le Mirail

La préposition *à travers* est une des prépositions spatiales dynamiques qui ont été peu étudiées et dont la sémantique reste mal définie. Si l'on se réfère aux descriptions proposées par différentes grammaires et même par certaines études traitant des prépositions en français, on trouve en gros deux tendances. La première tendance consiste à expliquer le sens spatial de *à travers* par la notion d'obstacle – le SN introduit par la préposition *à travers* renvoie à une entité qui s'oppose au déplacement d'une entité mobile. Ce serait le cas dans le premier exemple:

(1) *J'ai eu juste le temps de m'en aller à travers les broussailles (...).* (Le Clézio, *Le procès-verbal*)

La seconde tendance consiste à dire que la préposition *à travers* est synonyme de *par*. Ce point de vue relève principalement du fait que, dans certains contextes d'emploi, ces deux prépositions semblent être interchangeables (2):

(2) *Marc coupa par/à travers le parc.*

A la suite de (Vandeloise 1986), j'utiliserai le terme de **cible** pour désigner l'entité localisée et le terme de **site** pour désigner l'entité localisatrice. Dans l'exemple (2), Marc joue le rôle de la cible, le parc celui du site.

Une première comparaison entre le comportement syntactico-sémantique de *par* et celui de *à travers* lorsqu'ils expriment des relations spatiales a été proposée dans Stosic (2000) et Aurnague (2000). Dans ces travaux, on défend l'hypothèse

\* Je remercie vivement A. Borillo et J. Rebeyrolle pour leurs nombreuses suggestions et remarques concernant une version préliminaire de ce travail.

que, dans leurs usages spatiaux concrets, les prépositions *par* et *à travers* ne peuvent pas être considérées comme synonymes et que la notion d'obstacle ne suffit pas pour décrire le sens spatial de *à travers*. Ce qui rapproche considérablement les prépositions *par* et *à travers* sur le plan sémantique, c'est le fait qu'elles expriment toutes les deux des relations spatiales dynamiques portant sur la phase médiane du déplacement, c'est-à-dire sur la phase du parcours. Cela signifie qu'aussi bien la préposition *à travers* que la préposition *par* permettent de localiser la cible par rapport au site pendant le déplacement, et non à l'initiale ou à la finale du déplacement comme le font respectivement, par exemple, les prépositions *depuis* et *jusqu'à*. Pourtant, sur la seule base de cette propriété, il est impossible de parler de synonymie entre *par* et *à travers* spatiaux.

Dans cet article, je me propose de mettre en évidence certaines propriétés sémantiques de la préposition *à travers* en l'opposant justement à la préposition *par*. J'essaierai de développer l'idée, déjà exposée dans Stosic (2000) et Aurnague (2000), que les concepts qui sous-tendent la sémantique de *à travers* spatial sont différents des concepts sous-tendant la sémantique de *par* spatial.

### 1. Juxtaposition des compléments de lieu en *par* et *à travers*

Je commencerai par examiner des exemples attestés où, dans une même phrase, un complément de lieu en *par* est juxtaposé au complément de lieu en *à travers*:

(3) *Juliette prit par le petit chemin à travers le bois.* (Triolet, *Le premier accroc coûte*)

\* *Juliette prit à travers le petit chemin par le bois.*

(4) *Ils rentrèrent dans la nuit, par un sentier de briques à travers les dunes.* (Van Der Meersch, *L'empreinte de Dieu*)

\* *Ils rentrèrent dans la nuit, à travers un sentier de briques par les dunes.*

(5) *L'air est aspiré à travers le carter par une prise située sur la pipe d'admission.* (Chapelain, *Cours de technique automobile*)

\* *L'air est aspiré par le carter à travers une prise située sur la pipe d'admission.*

(6) *Par la fenêtre ouverte, à travers les rideaux de linon, on voyait l'immense pelouse fermée par la muraille noire des pins.* (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*)

\* *A travers la fenêtre ouverte, par les rideaux de linon, on voyait l'immense pelouse*

Si nous essayons d'intervertir les prépositions *par* et *à travers* dans les exemples (3)-(6), on obtient des constructions inacceptables. Cela veut dire qu'elles ont chacune leur rôle sémantique dans l'énoncé et que chacune de ces prépositions possède un sens particulier. Mon hypothèse est que, contrairement à *par* qui véhicule la notion de trajet, la préposition *à travers* véhicule la notion d'aménagement d'un chemin. Cette différence de sens s'appuie d'une part sur les types d'entités-sites désignées par les SN qui se combinent avec *par* et/ou *à travers* et d'autre part sur les catégories de verbes qui introduisent les compléments de lieu en *par* et/ou en *à travers*.

Je vais d'abord essayer de circonscrire le concept de trajet qui a été défini dans Aurnague (2000) et Aurnague & Stosic (*à paraître*) comme le concept central sous-tendant la sémantique de la préposition *par*. Dans le prolongement de ces travaux, je postule ici que la préposition *par* intervient dans une description spatiale lorsqu'il faut représenter un site médian, non pas de façon isolée, mais bien à travers ses relations avec des entités environnantes.

L'observation des entités-sites que peut sélectionner la préposition *par* vient à l'appui de cette constatation. Dans les exemples (3)-(6), les SN associés à *par* se réfèrent à des entités qui sont spécialement aménagées pour faciliter les déplacements et qui peuvent être regroupés sous le terme de zone de communication. Des voies de communication comme *la route, le chemin, la rue, l'avenue, le sentier, le passage*, etc. constituent des zones de communication par excellence. Ces entités se définissent avant tout par leurs particularités fonctionnelles: leur fonction intrinsèque est d'une part de permettre la circulation d'entités, d'autre part de connecter deux ou plusieurs autres entités. Selon la catégorisation des entités spatiales proposées dans Aurnague (1998), Aurnague et al. (1997), Vieu (1991), les voies de communication font partie de la classe ontologique des lieux qui sont définis comme des entités matérielles auxquelles sont associées des portions d'espace et qui occupent une position fixe dans un cadre de référence donné.

Puisqu'elles possèdent le trait de connexion intrinsèque et déterminent une portion d'espace dont la nature immatérielle permet justement au passage de se faire, les voies de communication peuvent être considérées comme des sites idéaux pour *par*. Pourtant, pour que la préposition *par* puisse s'appliquer à une configuration spatiale, il faut qu'il y ait en plus une connexion effective du site médian avec des entités voisines au moyen du déplacement d'une cible, comme c'est le cas dans les exemples (3)-(6). Bien d'autres entités susceptibles d'être conceptualisées comme zone de communication et mises en relation par le déplacement d'une cible peuvent devenir le site médian de *par*, comme l'illustre l'exemple (7):

(7) *La branche sud gagne Vladivostock par le territoire chinois, à travers la Mandchourie.* (Albitreccia, *Grands moyens de transport*)

Le caractère à la fois dynamique et relationnel du concept de trajet qui sous-tend la sémantique de *par* relève également de l'observation des verbes qui se combinent avec cette préposition. En effet, un travail sur corpus a montré que les verbes entrant en combinaison avec *par* sont majoritairement de nature télique. La particularité des procès téliques est que leur réalisation conduit à une transition entre un état initial et un état résultant. Dans l'exemple (8), on a précisément les procès transitionnels parce qu'ils impliquent tous le passage d'un site initial à un site final du déplacement qui sont connectés au moyen du site médian de *par*:

(8) *Ils sont entrés/sortis/passés/retrés par le jardin.*

Par conséquent, du fait de véhiculer le concept de trajet, la préposition *par* impose par sa sémantique un rôle de connecteur au site qu'elle introduit.

La préposition *à travers*, pour sa part, véhicule la notion d'aménagement d'un chemin. Plusieurs caractéristiques sémantiques de *à travers* découlent de l'observation de sa combinatoire avec des noms identifiant l'entité-site. Tout d'abord, la préposition *à travers* n'introduit pas les mêmes contraintes que *par* sur les entités-sites sélectionnées. Par exemple, elle se combine difficilement avec des SN renvoyant à des voies de communication, ce qui veut probablement dire qu'il y a une incompatibilité de sens entre *à travers* et leur propriété fonctionnelle d'assurer la connexion d'autres entités spatiales. A la différence de *par* qui est de nature relationnelle, la préposition *à travers* est donc plutôt non-relationnelle. De même, contrairement à *par* qui sélectionne des entités-sites qui déterminent obligatoirement des portions d'espace ayant pour fonction de permettre le passage, la préposition *à travers* est indifférente à cette contrainte et peut, en plus, être associée à des entités matérielles ne décrivant pas de portion d'espace, comme dans l'exemple (9):

(9) *Tout ça pour mieux entendre, toujours, à travers les cloisons minces!* (Blier, *Les valseuses*)

Le caractère non-relationnel de *à travers* ressort également du fait que cette préposition permet de décrire plutôt des procès non téliques qualifiés de "processus" dans la classification de Vet (1994), comme l'illustre la phrase (10):

(10) *Les soldats se promènent/courent/circulent/errent/défilent/marchent à travers la ville.*

Comme on peut le constater, il s'agit principalement de verbes médians exprimant un déplacement qui s'effectue à l'intérieur d'un même site. Ces procès n'impliquent donc aucune transition et par le fait même aucune relation du site médian avec des entités voisines.

Si nous revenons aux exemples (3)–(6), repris sous (11)–(14), où cohabitent des compléments de lieu en *par* et en *à travers*, on peut voir qu'effectivement la préposition *à travers* introduit des SN renvoyant à des entités qui, bien que susceptibles d'être parcourues, n'ont pas pour fonction intrinsèque de permettre le passage ou la circulation.

- (11) *Juliette prit par le petit chemin à travers le bois.* (Triolet, *Le premier accroc coûte*)
- (12) *Ils rentrèrent dans la nuit, par un sentier de briques à travers les dunes.* (Van Der Meersch, *L'empreinte de Dieu*)
- (13) *L'air est aspiré à travers le carter par une prise située sur la pipe d'admission.* (Chapelain, *Cours de technique automobile*)
- (14) *Par la fenêtre ouverte, à travers les rideaux de linon, on voyait l'immense pelouse fermée par la muraille noire des pins.* (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*)

Contrairement à des entités-sites sélectionnées par *par* qui constituent des passages aménagés, les entités dénotées par les SN associés à *à travers* comme *le bois*, *les dunes*, *le carter*, *les rideaux* etc., ne sont pas fonctionnellement destinées au passage. Le rôle principal du complément de lieu en *à travers* consiste, en effet, à faire entrer la trajectoire là où l'on cherche un chemin. Autrement dit, la particularité des sites médians avec *à travers* semble résider dans la nécessité pour la cible de s'"aménager un chemin" pour effectuer le déplacement. Cet aménagement d'un chemin peut prendre des formes très diverses selon la nature des configurations spatiales dénotées par les SN compléments de *à travers*.

Les exemples (15) et (16) illustrent des cas où, confrontée à un site matériel compact, la cible doit s'ouvrir littéralement un passage pour pouvoir parcourir une telle entité.

- (15) *Jour et nuit, les machines creusent un tunnel à travers la montagne.*
- (16) *Ils se sont frayé un chemin à travers la neige qui atteignait un mètre.*

Une zone susceptible de permettre la circulation se dégage au fur et à mesure de la progression de la cible.

L'idée d'aménagement d'un chemin est présente également lorsque la préposition *à travers* se combine avec des SN se référant à des entités massiques et malléables appartenant à la classe ontologique des substances (cf. Aurnague *et al.* 1997):

- (17) *Nous montions à travers des fumées épaisses/la brume/les nuages/l'eau.*

Le SN introduit par *à travers* peut également désigner une entité plurielle ou

collective dont les éléments constitutifs sont disposés dans l'espace de façon à offrir entre eux des portions d'espace permettant à la cible d'effectuer le déplacement. Les exemples (18) et (19) illustrent ce type de configuration spatiale:

- (18) *On trouve aussi (...) des canards nageant à travers des roseaux.* (Viaux, *Le meuble en France*)  
 (19) *Je me faufilai à travers la cohue et je touchai le bras de Paule (...).* (Beauvoir, *Les Mandarins*)

Dans les exemples (18) et (19), les compléments en *à travers* se réfèrent à des situations où la cible est confrontée à un grand nombre de portions d'espace dont aucune n'est fonctionnellement destinée à faciliter le passage. L'idée d'aménagement d'un chemin est pertinente ici dans le sens où, pour effectuer son déplacement, la cible est obligée de se créer un chemin en choisissant certaines de ces portions d'espace. Par ailleurs, les objets matériels constituant le site assurent une sorte de guidage de la cible au cours de son déplacement.

Il n'est pourtant pas exclu que les passages aménagés pour permettre la circulation d'entités, notamment les rues, jouent le rôle de site dans la relation spatiale exprimée au moyen de *à travers*. Observons les exemples (20) et (21):

- (20) *Wallas est de nouveau seul, marchant à travers les rues.* (Robbe-Grillet, *Les gommages*)  
 (21) *Or, s'étant engagé à travers les ruelles en pente, les brefs escaliers, les corridors voûtés, il fut surpris de l'extraordinaire sensation de sécurité qu'il éprouvait peu à peu.* (Droit, *Le retour*)

Toujours au pluriel, le SN associé à la préposition *à travers* ne renvoie pas à une entité précise, mais plutôt à un réseau de passages potentiels que la cible peut emprunter au cours de son déplacement. Plus précisément, le site correspond à un ensemble d'entités qui semblent canaliser ou guider le déplacement de la cible. Dans ce cas, l'aménagement d'un chemin consiste, pour la cible, à se construire un itinéraire en faisant le choix entre plusieurs zones destinées à faciliter les déplacements. L'entité-site se voit dotée ainsi d'une trajectoire suite au cheminement de la cible.

La notion d'aménagement d'un passage, prise dans un sens large du terme, permet également d'expliquer l'emploi de la préposition *à travers* lorsqu'elle s'applique à des configurations spatiales comme celles illustrées dans les exemples (22) et (23):

- (22) *Ils ont marché longtemps à travers la plaine vide (...).* (Genevoix, *Ceux de 14*)  
 (23) *De la route, on monte à travers un pré fraîchement fauché (...).* (Gracq, *Lettrines*)

Ici, on est en présence d'entités qui peuvent être parcourues mais qui, loin d'être fonctionnellement destinées à faciliter le passage, ne possèdent aucune zone qui soit *a priori* aménagée pour permettre la circulation. La préposition *à travers* rend compte de la nécessité, pour la cible, de se créer elle-même une trajectoire à suivre au fur et à mesure qu'elle progresse dans un tel site.

Les compléments de lieu en *à travers* peuvent pourtant décrire des situations où, confrontée à un site matériel pendant la phase médiane du déplacement, la cible n'a pas la capacité de s'aménager un passage dans le site même désigné par le SN associé à *à travers*. Comme dans les cas précédents, le site médian est une entité qui n'est pas intrinsèquement destinée au passage. Observons les exemples (24) et (25):

(24) *Le vent soufflait à travers les murs de pierraille.* (Beauvoir, *Les Mandarins*)

(25) *Mais qu'est-ce que tu regardes à travers la porte?* (Mauriac, *La marquise sortit à cinq heures*)

Pour interpréter le sens de ce type d'énoncé, le locuteur fait appel à sa connaissance du monde sur les propriétés physiques du site. Par exemple en (24) on imagine qu'il y a des fentes dans les murs qui permettent au vent de passer et qu'en (25) la porte (fermée) est en verre ou que l'agent utilise une ouverture (une fente ou le trou de la serrure) pour "regarder à travers la porte". Si la cible n'a pas la capacité d'aménager un passage, le site doit donc posséder certaines propriétés physiques qui permettent malgré tout à la cible d'effectuer le parcours. Ces propriétés peuvent être très diversifiées: par exemple, la transparence de l'entité-site dans le cas du regard ou la possession d'une région (souvent d'une ouverture) intrinsèquement non destinée au passage mais qui, si besoin est, peut servir de lieu de passage au regard, à la lumière et même à des entités matérielles solides.

Le trait commun de tous les emplois de la préposition *à travers* que nous venons d'observer réside dans le fait que l'entité parcourue pendant la phase médiane du déplacement n'est pas *a priori* destinée à la circulation d'entités. Pour parcourir un tel site, la cible adopte des stratégies différentes que j'ai regroupées sous le terme d'aménagement d'un chemin.

Comment peut-on expliquer la juxtaposition des compléments de lieu en *par* véhiculant la notion de trajet et des compléments de lieu en *à travers* véhiculant la notion d'aménagement d'un chemin? Je donnerai d'abord une explication d'ordre cognitif. S'il se trouve que le site de *à travers* intègre des portions intrinsèquement destinées au passage et à la circulation et qu'en plus une cible effectue son déplacement en empruntant une telle zone, ces portions peuvent être explicitées au moyen d'un complément en *par*, juxtaposé au complément en *à travers*, exemples (26) et (27):



- (26) *Je crois voir des villageois se rendant à la messe (...) par le sentier à travers la luzerne.* (Barrès, *Mes cahiers*)  
 (27) *Son épaisseur (...) convient exactement aux canaux par lesquels les cartes voyagent à travers les machines.* (Berkeley, *Cerveaux géants*)

De même, on peut remarquer que, dans ce type de construction, le site de *à travers* constitue un cadre de référence englobant le site de *par*. Autrement dit, les configurations spatiales auxquelles se réfèrent des SN compléments de *à travers* présentent en quelque sorte un arrière-plan sur lequel se profilent les configurations spatiales désignées par les SN compléments de *par*. Ici semble être en oeuvre le principe des localisations emboîtées mis en évidence par Vandeloise (1988) pour décrire les usages spatiaux statiques de la préposition *à*. Un des exemples que donne Vandeloise pour illustrer ce principe est repris sous (28):

- (28) *Albert est au Canada, à Montréal, à l'hôtel de la Couronne.* (Vandeloise 1988: 133)

Selon ce principe: "une cible peut être localisée de plus en plus finement par rapport à des sites de plus en plus limités" (p.133). Le principe des localisations emboîtées est tout à fait applicable aux exemples où cohabitent des compléments de lieu en *à travers* et en *par* dans la mesure où les entités-sites sélectionnées par *par* apportent toujours une information plus précise sur la position de la cible dans la phase du parcours que les sites de *à travers*. Par rapport au site que sélectionne la préposition *à travers*, le site de *par* se présente en fait comme une de ses sous-parties facilement repérable, idéale, de par ses propriétés géométriques et de par sa destination, pour spécifier une trajectoire.

Du point de vue linguistique, on peut dire que les compléments de lieu en *par* et en *à travers* peuvent se combiner syntaxiquement par juxtaposition à cause de leurs contenus sémantiques différents qui permettent aux locuteurs de décrire des configurations spatiales différentes.

## 2. Une synonymie trompeuse

Je vais passer maintenant à l'examen des prépositions *par* et *à travers* non plus dans un même exemple mais dans des constructions de phrase où elles introduisent un même SN et où elles sont considérées, à tort, comme synonymes. Observons les exemples (29) et (30):

- (29) *Il s'est levé et s'est mis à regarder par la fenêtre.* (Gide, *Les faux-monnayeurs*)  
 (30) *Il leva la tête et regarda à travers la fenêtre le ciel froid.* (Beauvoir, *Les Mandarins*)

Bien que les prépositions *par* et *à travers* soient introduites par un même verbe et associées à un même SN, je n'estime pas qu'on puisse les considérer comme synonymes. En effet, je pense que l'emploi de l'une ou de l'autre préposition reflète plutôt deux façons différentes de concevoir une même situation dans l'espace. Dans l'exemple (29), la fenêtre est conceptualisée comme une véritable zone de communication permettant au regard de s'étendre de l'intérieur à l'extérieur. En tant que site de la relation spatiale exprimée au moyen de *par*, la fenêtre est donc envisagée non comme une entité isolée, mais plutôt à travers les liens qu'elle permet d'établir entre d'autres entités. Cette relation spatiale est étroitement liée à la notion de trajet. En revanche, la préposition *à travers* ne prend pas en considération la capacité de la fenêtre de mettre en relation les entités environnantes. Elle met l'accent plutôt sur l'aspect matériel de la fenêtre, d'où l'idée que la cible doit s'aménager un chemin pour parcourir un tel site. L'interchangeabilité des prépositions *par* et *à travers* dans certains contextes d'emploi ne vient donc pas de leur synonymie. Elle résulte apparemment de la capacité des humains de conceptualiser une même configuration spatiale sur la base des concepts différents. Dans les exemples (31)-(33), selon que l'on emploie *par* ou *à travers* les configurations spatiales sont conceptualisées respectivement sur la base du concept de trajet ou sur la base du concept d'aménagement d'un chemin:

(31) *Les enfants jetaient des cailloux par/à travers les barreaux.*

(32) *Ils sont descendus par/à travers le faubourg Saint-Denis.*

(33) *Nous sommes passés par/à travers la Suisse.*

Il est pourtant clair que seulement certaines des configurations spatiales que décrivent les prépositions *par* et *à travers* peuvent être conceptualisées de deux façons différentes. Autrement dit, toutes les configurations spatiales que décrit *par* ne peuvent pas être exprimées au moyen de *à travers*, et *vice versa*. Ce n'est qu'une preuve supplémentaire en faveur de l'idée que *par* et *à travers* spatiaux ne sont pas synonymes et que les concepts différents sous-tendent leurs sémantiques. Les exemples (34) et (35) illustrent un de ces cas de figure:

(34) *Les passants se hâtaient à travers (\*par) la brume.* (Beauvoir, *Les Mandarins*)

(35) *Il entend à travers (\*par) le mur les meuglements d'une vache.* (Genevoix, *Ceux de 14*)

Du fait de leur nature matérielle, les entités désignées par les SN compléments de *à travers* ne peuvent aucunement jouer le rôle du site dans la relation exprimée au moyen de *par*. Cette préposition sélectionne exclusivement des entités-sites possédant des portions d'espace indispensables pour que le passage d'une zone à une autre

puisse se réaliser. Les entités comme la brume et le mur où la cible elle-même doit se créer un chemin pour effectuer son parcours restent des sites privilégiés de la préposition *à travers* qui est indifférente à la contrainte imposée par *par*.

D'autre part, les SN dénotant des entités à caractère extrêmement relationnel et *a priori* destinées à faciliter la circulation – sites idéaux pour *par* – se combinent difficilement avec la préposition *à travers*, exemples (36) et (37):

- (36) *Si elle disait avoir passé, hier, par (\*à travers) le côté droit d'une rue, il fallait croire qu'elle avait pris par (\*à travers) le côté gauche.* (Flaubert, *Madame Bovary*)  
 (37) *Il est allé de Toulouse à Bordeaux par (\*à travers) l'autoroute.*

L'inacceptabilité de la préposition *à travers* dans ce type de construction vient principalement de son incompatibilité avec le trait de connexion médiane intrinsèque propre aux entités-sites de *par*. Plus précisément, le concept d'aménagement d'un chemin qui définit la sémantique de *à travers* ne peut pas s'appliquer à ce type de situation. Compte tenu de toutes les observations précédentes, la prétendue synonymie des prépositions spatiales *par* et *à travers* s'avère mal fondée.

### Conclusion

Qu'est-ce qu'on peut conclure de cette analyse? Tout d'abord, pour que les prépositions *par* et *à travers* puissent désigner une configuration spatiale, celle-ci doit vérifier un certain nombre de conditions d'application introduites par le contenu sémantique de la préposition en question. Ainsi, le site médian de la préposition *par* doit correspondre à des entités aménagées pour faciliter les déplacements d'un site initial à un site final. Cette contrainte est une conséquence directe de la notion de trajet qui sous-tend la sémantique de *par* (figure 1).

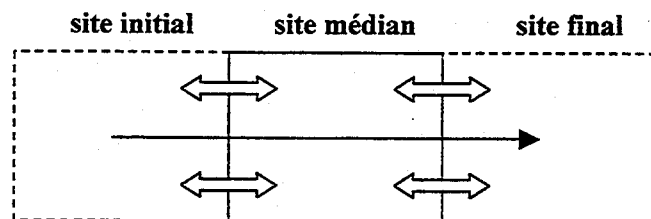


Figure 1: *par* — “trajet”

(*Nous sommes descendus dans la ville par le faubourg Saint-Denis.*)

On a vu que cette notion complexe met en jeu non seulement le site médian du

déplacement, mais aussi d'autres éléments du parcours, notamment les entités contiguës au site médian.

Les configurations spatiales exprimées au moyen de *à travers* ont des propriétés considérablement différentes. Les sites médians de *à travers* ne doivent pas obligatoirement déterminer de portion d'espace facilitant le passage ni posséder la capacité de mettre en relation d'autres entités. La relation spatiale exprimée au moyen de *à travers* relève plutôt de la notion d'aménagement d'un chemin. Cette relation spatiale se focalise sur le site médian même sans prendre en considération des liens fonctionnels et pragmatiques qu'il peut établir avec des entités voisines (figure 2).

site médian

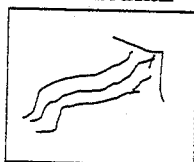


Figure 2: *à travers* – “aménagement d'un chemin”

(Nous sommes descendus dans la ville *à travers* le faubourg Saint-Denis.)

Les compléments en *à travers* rendent compte de la nécessité pour la cible de s'aménager un chemin au fur et à mesure qu'elle progresse dans un site conceptualisé comme une entité *a priori* non destinée au passage.

## BIBLIOGRAPHIE

- AURNAGUE, M. (1989), “Catégorisation des objets dans le langage: les noms et les adjectifs de localisation interne”, *Cahiers de grammaire* 14, p. 1-21.
- AURNAGUE, M. (1991), *Contribution à l'étude de la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial: la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*, Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse 3.
- AURNAGUE, M. (1996), “Les noms de localisation interne, tentative de caractérisation sémantique à partir du basque et du français”, *Cahiers de Lexicologie*, 69, p. 159-192.
- AURNAGUE, M. (1998), “Basque genitives and part-whole relations: typical configurations and dependences”, *Carnets de Grammaire* 1.
- AURNAGUE, M. (2000), “*Entrer par la petite porte, passer par des chemins de traverse*: à propos de la préposition *par* et de la notion de “trajet””, *Carnets de Grammaire* 7.
- AURNAGUE, M., VIEU, L., BORILLO, A. (1997), “Représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue”, Denis, M., *Langage et cognition spatiale*, Paris, Masson, p. 69-102.
- AURNAGUE, M., STOSIC, D. (à paraître), “La préposition *par* et l'expression du déplacement: vers une caractérisation sémantique et cognitive de la notion de «trajet»”, *Cahiers de Lexicologie*.
- BOONS, J.-P. (1987), “La notion sémantique de déplacement dans une classification

- syntactique des verbes locatifs", *Langue Française* 76, p. 5-40.
- BORILLO, A. (1988), "Le lexique de l'espace: les noms et les adjectifs de localisation interne", *Cahiers de Grammaire* 13, p. 1-22.
- BORILLO, A. (1993), "Prépositions de lieu et anaphore", *Langages* 110, p. 27-46.
- BORILLO, A. (1998), *L'expression de l'espace en français*, Paris, Ophrys.
- BORILLO, A. (1999), "Partition et localisation spatiale: les Noms de localisation interne", *Langages* 136, p. 53-75.
- CADIOT, P. (1999), "Espaces et prépositions", *Revue de Sémantique et Pragmatique* 6, p. 111-137.
- DENIS, M. (éd.) (1997), *Langage et Cognition Spatiale*, Paris, Masson.
- HADERMANN, P. (1993), *Etude morphosyntaxique du mot où*. Paris, Duculot.
- KLEIBER, G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- KWON-PAK, S.N. (1997), *Les prépositions spatiales: sur quelques emplois de la préposition par*, Thèse de doctorat, Université Strasbourg 2.
- LAUR, D. (1991), *Sémantique du déplacement et de la localisation en français: une étude des verbes, des prépositions et de leurs relations dans la phrase simple*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- LAUR, D. (1993), "La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement", *Langages* 110, p. 47-67.
- SARDA, L. (1999), *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps: analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- SPANG-HANSEN, E. (1963), *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, Gads Forlag.
- STOSIC, D. (1999), *Etude de la préposition par en français: sens spatial*, Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le Mirail.
- STOSIC, D. (2000), "Les prépositions spatiales *par* et *à travers*. Convergences et divergences", Colloque international - *PREP AN2000*, Tel-Aviv (3-9 septembre 2000).
- STOSIC, D. (à paraître), "*Par* et l'expression des relations spatiales en français", *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- TALMY, L. (1996), "Fictive Motion in Language and Cognition", Bloom P., Peterson M., Nadel L. et Garrett M., *Language and Space*, Cambridge, MIT Press, p. 211-276.
- TALMY, L. (2000), *Toward a Cognitive Semantics*, Cambridge, MIT Press.
- VANDELOISE, C. (1986), *L'espace en français: sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Le Seuil.
- VANDELOISE, C. (1988), "Les usages spatiaux statiques de la préposition *à*", *Cahiers de Lexicologie*, 53 (2), p. 119-148.
- VANDELOISE, C. (1995), "De la matière à l'espace: la préposition *dans*", *Cahiers de grammaire* 20, p. 123-145.
- VIEU, L. (1991), *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles: une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace*, Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse 3.
- VET, C. (1994), "Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect", *Cahiers de Grammaire* 19, p. 1-18.